CASUS

(export du DFSM au 05/11/2026 à 19:57)

[1] CASUS Médecine - Médecine

nomen
Etymologie lat.: casus

Définition Chute ou glissement vers le bas, descente d'un organe ou d'une partie d'organe, notamment de l'utérus, prolapsus.

Notes

- PRÉCIPITATION

Citations

- La matrice s'encline aulcunes fois vers l'un des cournans et l'appelle on precipitation ; aulcuneffois elle descent vers les parties basses et l'appellon casus et ainsi la matrice a .III. maladies, c'est assavoir suffocacion, dequoy nous avons dit, et precipitation, et casus de quoy nous voulons parler.
 Anon. [Bernard de Gordon], *Pratique Fleur de lys, ca 1470, VII, 13.*